



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

allocation personnalisée d'autonomie

Question écrite n° 8915

Texte de la question

Mme Martine Lignières-Cassou souhaite attirer l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux personnes âgées sur le bilan de l'allocation personnalisée d'autonomie. Sur pression des présidents de conseils généraux, M. le Premier ministre vient de créer une commission appelée « conférence APA » et composée de représentants des conseils généraux et du Gouvernement, dont l'objectif est de proposer très rapidement des solutions face à l'accroissement de demandes d'allocations personnalisées d'autonomie. Cette décision est contraire à la volonté du Gouvernement de favoriser le dialogue social car elle écarte de la réflexion les partenaires sociaux représentant les personnes âgées. De plus, elle se place en dehors du débat parlementaire alors même que l'allocation personnalisée d'autonomie, a été mise en place par une loi et qu'un bilan devait être présenté en juin 2003. Le fait que la consultation n'implique que les conseils généraux risque de limiter l'étude aux seuls aspects financiers au détriment de l'intérêt social, reconnu par tous, de cette loi. C'est pourquoi elle lui demande de bien vouloir ouvrir la conférence APA aux partenaires sociaux concernés et d'attendre les conclusions du bilan qui doit être présenté en juin 2003 avant de prendre des décisions.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire demandait l'ouverture de la « conférence APA » aux partenaires sociaux. Les organismes représentant les personnes âgées ont été consultés l'automne dernier, à deux reprises, sur les modalités de sauvegarde de l'allocation personnalisée d'autonomie. Ces consultations ne se sont pas inscrites dans le cadre de la « conférence APA » qui, uniquement destinée à trouver un mode de financement complémentaire de la prestation, n'a réuni, en conséquence, que les financeurs de l'APA - l'Etat et les départements.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Lignières-Cassou](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8915

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : personnes âgées

Ministère attributaire : personnes âgées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 décembre 2002, page 4914

Réponse publiée le : 30 juin 2003, page 5247